RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Office National des Forêts
Agence territoriale
Pays de la Loire

CALENDRIER DE CHASSE

SAISON 2022-2023

susceptible de modification

https://www.onf.fr

1 100 000

0 1 000 2 000 3 000 4 000 m

Carte réalisée en septembre 2022

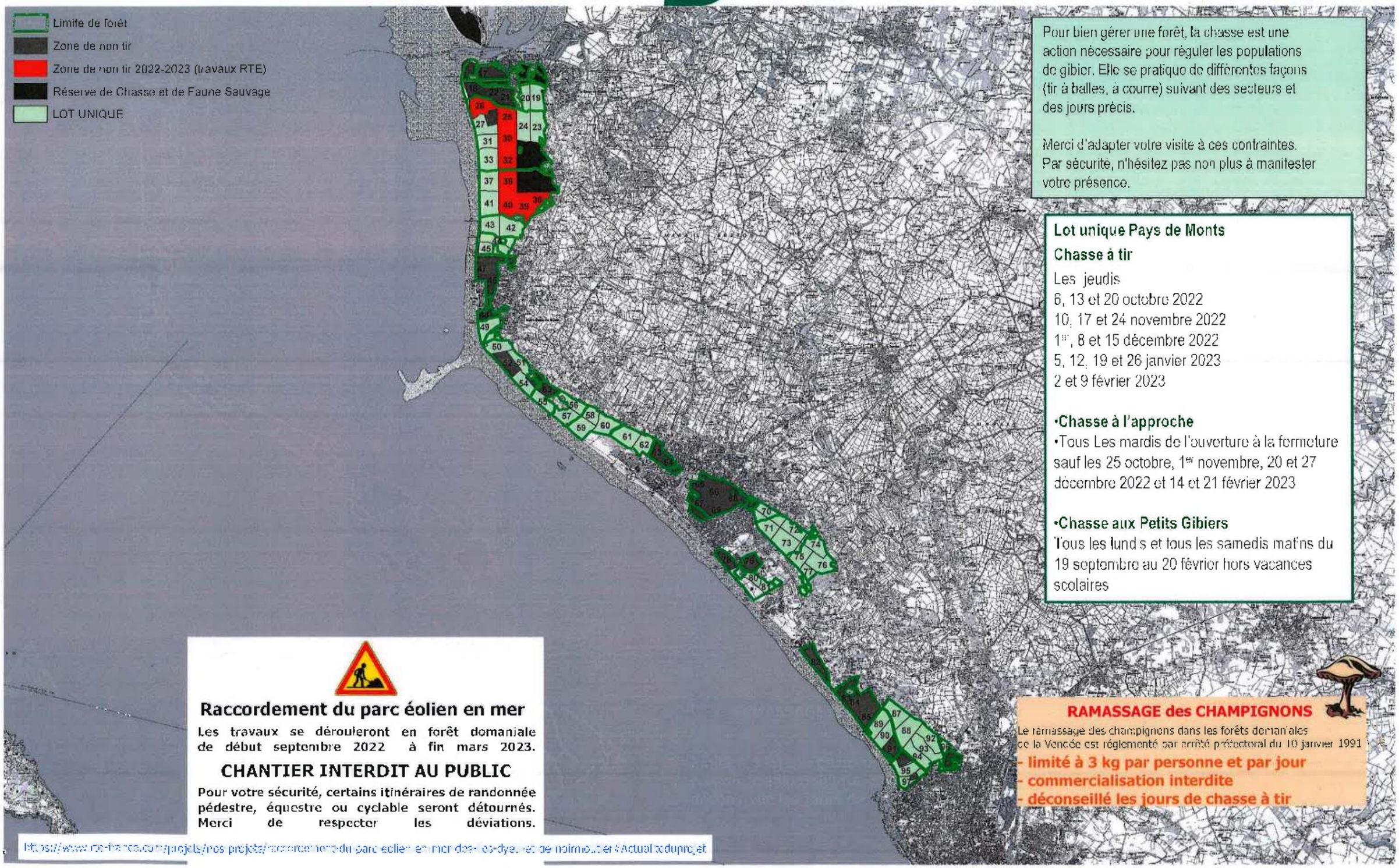

Pour bien gérer une forêt, la chasse est une action nécessaire pour réguler les populations de gibier. Elle se pratique de différentes façons (tir à balles, à courre) suivant des secteurs et des jours précis.

Merci d'adapter votre visite à ces contraintes. Par sécurité, n'hésitez pas non plus à manifester votre présence.

Lot unique Pays de Monts

Chasse à tir

Les jeudis
6, 13 et 20 octobre 2022
10, 17 et 24 novembre 2022
1er, 8 et 15 décembre 2022
5, 12, 19 et 26 janvier 2023
2 et 9 février 2023

•Chasse à l'approche

•Tous Les mardis de l'ouverture à la fermeture sauf les 25 octobre, 1er novembre, 20 et 27 décembre 2022 et 14 et 21 février 2023

•Chasse aux Petits Gibiers

Tous les lundis et tous les samedis matins du 19 septembre au 20 février hors vacances scolaires

Raccordement du parc éolien en mer

Les travaux se dérouleront en forêt domaniale de début septembre 2022 à fin mars 2023.

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC

Pour votre sécurité, certains itinéraires de randonnée pédestre, équestre ou cyclable seront détournés. Merci de respecter les déviations.

https://www.rte-france.com/projets/nos-projets/raccordement-du-parc-eolien-en-mer-des-iles-dyeu-et-de-noirmoutier#Actualiteduprojet

RAMASSAGE des CHAMPIGNONS

Le ramassage des champignons dans les forêts domaniales de la Vendée est réglementé par arrêté préfectoral du 10 janvier 1991

- limité à 3 kg par personne et par jour
- commercialisation interdite
- déconseillé les jours de chasse à tir

Chemin: H:\dossx83200113_chasse_peche\lotissement_chasse\lot_chasse_85_2022.mxd